



Béziers, le 20 octobre 2021

Monsieur Etienne BALLAN
Président de la Commission Particulière du
Débat Public
CNDP
244 boulevard St Germain
75007 PARIS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
PILOTAGE DES GRANDS PROJETS CABM

Affaire suivie par : Michel Ramondou
Poste/téléphone : 04 67 36 71 99 ou 04 67 01 85 23

Objet : Projet d'éoliennes flottantes en Méditerranée
N/Réf : mr/em - 130

Monsieur le Président,

Pour faire suite à la réunion de la conférence des maires de la Communauté d'Agglomération Béziers- Méditerranée qui s'est tenue le 18 octobre dernier et à laquelle vous avez participé, l'objet de ce courrier est de vous faire part de la contribution de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée au débat public portant sur le projet d'implantation d'éoliennes flottantes en Méditerranée.

Les éoliennes en mer ont pour objectif de répondre à la politique de transition énergétique dont le développement des énergies renouvelables est l'un des piliers.

Aussi, la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée considère que les éoliennes flottantes sont une proposition pertinente pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et respecter les différents engagements pris par la France, notamment la signature de l'Accord de Paris en 2015, par laquelle les États se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C d'ici à 2050.

Toutefois, ce projet appelle les observations suivantes :

- Les éoliennes devront être implantées le plus loin possible du trait de côte pour minimiser leur impact visuel,
- Les conditions d'implantation des éoliennes devront prendre en compte les contraintes des usagers de la mer et tout particulièrement celles des pêcheurs,
- La filière industrielle qui sera développée devra associer le plus largement possible les compétences du tissu industriel local.

Enfin, on peut regretter que ce débat public ait été lancé avant que la phase de tests ait été mise en œuvre avec notamment le projet EolMed, au large de Gruissan.

Aussi, il convient de s'assurer que le retour d'expérience de ces « fermes pilotes » permette de faire évoluer positivement le projet d'implantation d'éoliennes flottantes en Méditerranée, objet du présent débat public, en prenant notamment en compte la préservation de la biodiversité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma sincère considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Ménard', with a horizontal line underneath it.

Robert Ménard

Président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
Maire de Béziers